



HYPERTENSION CANADA – PRIX DE RECONNAISSANCE POUR SERVICES EXCEPTIONNELS

Date limite de mise en candidature – 15 mai 2019

Hypertension Canada a le plaisir d'inviter tous les membres à présenter des candidatures au Prix de reconnaissance pour services exceptionnels de 2019. Ce prix souligne les services exceptionnels, de longue date, offerts par une personne à l'organisation. Les candidats ou candidates doivent se distinguer par leur contribution remarquable et bénévole à Hypertension Canada ainsi que par leur longue fiche de services rendus à la Société canadienne d'hypertension artérielle (SCH), à Pression artérielle Canada (PAC) ou au Programme éducatif canadien sur l'hypertension (PECH) au cours de leur carrière. Le prix consiste en une plaque d'Hypertension Canada, décernée chaque année à une personne dont la candidature est jugée valable. À défaut de proposition acceptable, le prix peut ne pas être attribué une certaine année.

Admissibilité : Sont admissibles au prix des résidents canadiens. Les membres du comité des prix et du conseil d'administration d'Hypertension Canada ne sont pas admissibles.

Critères et processus de sélection : Les personnes admissibles doivent faire l'objet d'une mise en candidature. Les propositions ne sont valables que pour l'année au cours de laquelle elles ont été soumises. Les lauréats ou lauréates ne peuvent recevoir le Prix de reconnaissance pour services exceptionnels qu'une seule fois, et les personnes de la Société canadienne d'hypertension artérielle qui ont déjà remporté le prix ne sont pas admissibles.

La lettre de proposition et les documents à l'appui doivent être transmis par voie électronique à Hypertension Canada avant la date limite de mise en candidature; les propositions de candidats ou de candidates reçues après cette date ne seront pas examinées.

La lettre de proposition devrait comprendre une notice biographique du candidat ou de la candidate (1 page au maximum), qui fait brièvement état des services rendus à Hypertension Canada et de l'influence favorable que ceux-ci ont eue sur le fonctionnement de l'organisation.

Sélection : Le comité des prix examinera les lettres de proposition et les documents à l'appui, et procédera, par consensus, à la sélection du lauréat ou de la lauréate.

La cérémonie de remise du prix aura lieu durant le Congrès Hypertension Canada, qui se tiendra du octobre 2019.

La date limite de mise en candidature est le 15 mai 2019.

Les propositions reçues après cette date ne seront pas examinées.

Veillez transmettre toutes les mises en candidature par voie électronique au :

Comité des prix

Hypertension Canada

Courriel : paul.landiers@hypertension.ca

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Paul Landers, à paul.landiers@hypertension.ca.